

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo Région Normandie | Logo Grand Est | cid:image004.png@01D538C3.6F4811F0 |

Le 12 juillet 2019

**Crédit photo : Voslion / Région Normandie**

**Signature du protocole d’accord entre les Régions Grand Est et Normandie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, Jean-Philippe Dupont, directeur régional des lignes normandes et Olivier David, représentant Stéphanie Dommange, directrice régionale TER Grand-Est, ont signé aujourd’hui, à Sotteville les Rouen, un protocole d’accord qui scelle le transfert des 16 rames TER 2N NG de la Région Normandie à la Région Grand Est.**

**Selon cet accord, le Grand Est versera 100 millions d’euros à la Région Normandie pour déployer les rames sur la ligne Nancy – Metz – Luxembourg, afin de mettre en service un véritable RER pour le Sillon lorrain, avec des trains de 1 000 places assises aux heures de pointe.**

**Il permet en outre l’optimisation des flottes de rames automotrices à 2 niveaux exploitées sur les réseaux ferroviaires régionaux des Régions Grand Est et Normandie.**

« *Cet accord entre les deux Régions est la plus importante opération de gestion coordonnée de matériel roulant entre des autorités organisatrices régionales réalisée en France. Par cette opération de grande envergure, la Région Grand Est montre son volontarisme et sa mobilisation pleine et entière pour répondre aux besoins croissants de déplacements vers le Luxembourg*. », a déclaré Jean Rottner.

*« Je me réjouis de cet accord entre nos deux Régions. Ce transfert est un bel exemple de coopération entre deux grandes Régions qui démontre l’importance prise par les territoires dans la gestion de la vie quotidienne des usagers. Leur capacité à s’entendre est un facteur réel de valeur ajoutée pour nos concitoyens.»* a ajouté Hervé Morin.

Dans l’objectif de proposer un service public de transport ferroviaire performant au meilleur coût, les Régions Grand Est, Normandie, et SNCF Mobilités souhaitent optimiser les parcs de matériel roulant ferroviaire utilisés pour l’exploitation des TER Normandie et Grand Est au plus près de leurs besoins.

En effet, la reprise des trains Intercités normandes par la Région Normandie au 1er janvier 2020 amène à devoir repenser les opérations prévues de renouvellement / rénovation des matériels TER existants et leur entretien dans ce nouveau cadre. L’optimisation de l’exploitation du parc de matériel roulant et de la maintenance en Normandie passe notamment par une réduction du nombre de familles d’engins et la possibilité, en cas de situation perturbée, d’utiliser des trains indifféremment sur des missions directes ou semi-directes ou de coupler des rames ayant des aménagements différents.

La Région Grand Est est, quant à elle, confrontée au besoin de renforcer ses dessertes du Sillon Lorrain avec un matériel compatible avec son parc actuel. Ces 16 nouvelles rames seront affectées à la desserte du sillon mosellan Nancy – Metz – Thionville – Luxembourg, pour augmenter la capacité du parc, tout en restant homogène avec les 25 TER 2N NG
(3 caisses) utilisés actuellement. Elles s’inscrivent également dans la chaîne d’équipement des rames du Grand Est en ERTMS niveau 1 (système de signalisation européen) requise sur cette liaison transfrontalière.

Le protocole d’accord signé aujourd’hui porte sur le transfert de 16 rames TER 2N NG de la Région Normandie vers la Région Grand Est, et la substitution, pour l’exploitation du réseau TER Normandie, de ces 16 rames par des rames automotrices Régio 2N Omnéo neuves financées par la Région Normandie.

Enfin, cet accord avec le Grand Est prévoit d’assurer le transfert des TER 2N NG, à raison de 2 rames en 2021, 10 rames en 2024 et 4 rames en 2025.

La Région Grand Est verse à la Région Normandie une subvention de 100 millions d’euros, calculée selon la valeur des rames à date du transfert. Cette opération s’inscrit dans un vaste programme d’investissements pour développer la desserte transfrontalière du Luxembourg.

Il comprend une série de travaux d’infrastructures, parmi lesquels la construction d’un nouveau centre de maintenance dédié à la flotte de matériel à 2 niveaux à Montigny-lès-Metz, pour 90 millions d’euros financés par le Grand Est.

Contacts presse :

Région Normandie : Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr

Région Grand Est : Nathalie Schauber – 03 87 54 32 66 – nathalie.schauber@grandest.fr